



Site Natura 2000 de la tourbière de Vireennes

2011 : la première année de mise en œuvre du document d'objectifs !

Rappels

C'est quoi Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de près de 25 000 sites naturels à travers l'Europe, dont 1 700 en France et 22 sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez, dont le site de la tourbière de Vireennes.

L'**objectif** de ce réseau est simple : **préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines**, par la mise en place de modes de gestion adaptés.

Le document d'objectifs et sa mise en œuvre

Sur chaque site Natura 2000, un **plan de gestion appelé document d'objectifs (DOCOB)** fixe les objectifs et les actions qui permettent de préserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt européen.

Issu du partenariat et de la concertation entre tous les acteurs et usagers du site, **le DOCOB de la tourbière de Vireennes a été validé en mai 2010** par le comité de pilotage du site. Il est consultable en Mairie du Monestier.

En septembre 2010, **M. CHASSAIGNE, Maire du Monestier**, a été élu **Président du comité de pilotage** du site et le **Parc Livradois-Forez a été choisi pour animer la mise en œuvre du DOCOB**.

Que s'est-il passé en 2011 sur la tourbière de Vireennes ?

2011 est la première année de mise en œuvre du plan de gestion du site, c'est-à-dire que certaines mesures de gestion ont été réalisées cette année sur la tourbière :

- ❖ Démarches administratives et techniques pour la mise en place d'une **action de restauration et d'entretien des milieux ouverts** afin d'améliorer l'état de conservation d'un habitat d'intérêt européen prioritaire : « Pelouses à Nard » (Code Natura 2000 : 6230). En 2011, cette action n'a pas pu être réalisée mais certaines pistes sont envisagées afin de la mener à bien dans les années à venir.
- ❖ Le 20 octobre 2011, lors de sa réunion annuelle, le comité de pilotage du site a validé **un nouveau périmètre** basé sur les limites cadastrales et incluant la totalité du bassin versant de la tourbière (secteur forestier d'une vingtaine d'hectares supplémentaires) ainsi qu'un secteur de prairies de fauche situé au nord-est du site.

Préalablement à cette validation, un **complément d'inventaire et de cartographie des habitats naturels** a été réalisé au printemps 2011 par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) sur ces deux secteurs :

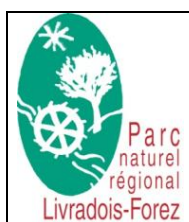
- Secteur forestier : **3 habitats d'intérêt européen** sont présents : Tourbières boisées (code Natura 2000 : 91D0), Landes sèches sub-alpines (4030), Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnards à Alpines (9410).

- Secteur de prairies de fauche : **2 habitats d'intérêt européen** sont présents : Formations herbeuses à Nards (code Natura 2000 : 6230) et Prairies de fauche de montagne (6520).

Quelles sont les perspectives pour 2012 ?

Pour 2012, de nouvelles actions sont programmées sur le site :

- ❖ Le Parc réalisera la **promotion de la Charte Natura 2000**¹ auprès des propriétaires et/ou des gestionnaires du site. Ces derniers seront contactés par courrier et rencontrés lors d'une journée d'information et d'échanges.
- ❖ Une action de **restauration de l'équilibre hydrique de la tourbière** sera mise en place afin de ralentir l'évacuation des eaux vers l'aval. Ces eaux proviennent des sources et alimentent en grande partie la tourbière.
Des **petits travaux** seront réalisés via un **Contrat Natura 2000**² : barrage d'une petite ravine et de quelques anciennes rigoles de drainage.
- ❖ Un **suiti de deux profils socio-écologiques** (transects de végétation), mis en place sur la tourbière en 2009, sera effectué en 2012 afin :
 - d'étudier la **végétation des habitats tourbeux** d'intérêt européen du site ainsi que la dynamique de cette végétation ;
 - de mieux définir les **orientations de gestion** de la tourbière de Vireennes.
- ❖ Enfin, **l'information et la sensibilisation** concernant le site de Vireennes, son actualité et ses enjeux se poursuivra avec la rédaction d'un nouvel article pour le **bulletin communal** du Monestier ainsi que la réalisation d'une **plaquette d'information** commune à l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le Parc en 2012.



Pour en savoir plus :

Parc naturel régional Livradois-Forez
Chloé Dumesnil

Tel : 04 73 95 57 57 ou courriel : c.dumesnil@parc-livradois-forez.org
<http://www.parc-livradois-forez.org/natura2000/>



¹ **Charte Natura 2000** : Démarche volontaire et contractuelle, l'adhésion à la Charte engage son signataire à développer ou poursuivre une gestion durable des terrains. En contrepartie, il bénéficie de l'exonération de la taxe foncière sur le non-bâti (TFNB).

² **Contrats Natura 2000** : Ils apportent une aide technique et financière pour des travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels sur des parcelles non-agricoles, et permettent une exonération de la TFNB.